



Jeudi 23 juin 2016

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCAT, Gérard MOREL, Patrick ARBAN, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Virginie GAGNEUX, Michel PIRAT

Excusés : Alexandre ANDRE (pouvoir à Gérard MOREL), Anne BASSET (pouvoir à Olivier BROCAT), Sylvie LONG.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a**:

- reçu l'artisan boulanger, Nicolas BOULET, repreneur de la Boul'Ange de Mandarine afin d'échanger sur la prochaine réouverture.
- accepté de louer le logement communal situé 10 espace du 19 mars 1962, à l'étage de l'Agence postale communale, à Monsieur Rémi JANODET, pour un loyer mensuel de 350.00 € et 8.00 € mensuel pour l'entretien de la chaudière.
- accepté de louer le logement communal situé 75 rue de la Mairie, au rez de chaussée du bâtiment de la salle polyvalente, à Madame PONCIN Sara, pour un loyer mensuel de 170.00 € et 8.00 € mensuel pour l'entretien de la chaudière.
- a établi un projet de règlement de la Base de Plein Air de Mépillat qui sera validé lors de la prochaine réunion de conseil.
- a validé le devis de l'Entreprise TISSOT pour des travaux de zinguerie sur différents bâtiments communaux, pour un montant de 1 528.57 € T.T.C.
- a validé le devis d'ALT' Informatique pour une maintenance annuelle du système informatique de l'école, pour un montant de 180.00 € T.T.C.
- a validé le devis d'ALT' Informatique pour l'achat de casques stéréo pour l'école, pour un montant de 336.80 € T.T.C.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,



Valérie GUYON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Vendredi 20 mai 2016

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCAT, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Anne BASSET, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Michel PIRAT

Excusés : Virginie GAGNEUX (pouvoir à Gérard MOREL), Sylvie LONG.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a**:

- retenu l'offre de l'agence ALPES CONTROLE de St Denis les Bourg pour la mission SPS concernant l'extension et réhabilitation de la salle polyvalente et la bibliothèque, pour un montant de 1 660.00 € H.T soit 1 992.00 € T.T.C.
- retenu l'offre de l'agence ALPHA SOL de Limas pour la mission géotechnique concernant l'extension et réhabilitation de la salle polyvalente et la bibliothèque, pour un montant de 1 550.00 € H.T soit 1 860.00 € T.T.C.
- accepté de louer le local Boulangerie à Monsieur Nicolas BOULET pour un loyer mensuel de 300.00 € H.T., avec abattement de 50% jusqu'au 31 décembre 2016
- accepté de louer le logement Boulangerie à Monsieur Nicolas BOULET pour un loyer mensuel de 100.00 €, et 8,00 € mensuel pour l'entretien de la chaudière, avec abattement de 50% jusqu'au 31 décembre 2016
- apporté son soutien à l'EPF de l'Ain
- retenu l'offre de l'entreprise BOISSON de Lons le Saunier concernant les travaux au cimetière, pour un montant de 11 573.60 € H.T. soit 13 888.32 € T.T.C.
- apporté des modifications d'écritures au budget primitif.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,



Valérie GUYON